

**EXERCICE 2024 – Département 35**

**AIDE AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ELEVAGES**

**Pré-refroidisseur de lait**

**Formulaire de demande de subvention**

Identification du demandeur (collez votre étiquette PAC ou complétez les informations) :

NOM : ..... PRENOM : .....

DENOMINATION DE L'EXPLOITATION (GAEC, EARL, ...) : .....

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | N° PACAGE : | | | | | | | | | | | | | | | | |

ADRESSE : N°: ..... RUE OU LIEU-DIT : .....

*Si absence de N° de rue, veuillez préciser le numéro de parcelle cadastrale du siège de l'exploitation :* .....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

N° TELEPHONE : | | | | | | | | | | | | | | | | | N° PORTABLE : | | | | | | | | | | | | | | | | |

ETIQUETTE PAC

N° d'élevage (EDE) : | | | | | | | | | | | | | | | | | Jeune Agriculteur :  oui  non Agriculture Biologique :  oui  non

Adresse mail : ..... Nombre d'associé(s) dans l'exploitation : .....

NOM(S) et Prénom(s) du/des associé(s) : .....

- Je déclare avoir pris connaissance des procédures techniques et financières relatives au présent programme et déclare respecter les conditions d'éligibilité
- Je sollicite une **subvention de 40 % (50% si je suis Jeune Agriculteur** – voir conditions dans la note d'information page 2) pour l'installation d'un **PRE-REFROIDISSEUR DE LAIT**, sachant que le plafond des dépenses subventionnables est de 5 000 € HT, que l'équipement doit être agréé et que sa mise en place devra être réalisée par un installateur également agréé dans le cadre du présent programme.
- Je déclare que les investissements concernés n'ont pas déjà bénéficié d'une aide dans le cadre du dispositif Agri Invest (Région Bretagne et FEADER) ou dans le cadre du présent programme
- Je déclare avoir pris connaissance que cet investissement ne pourra faire l'objet d'une autre aide publique (Union Européenne, État, Département...) que dans la limite des règles d'encadrement communautaire des aides publiques.
- Je m'engage à ne pas solliciter une autre aide au titre du présent dispositif, pour un même type d'investissement.
- Je déclare être engagé dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage (CBPE pour les Bovins Lait, CBPO pour les Ovins Lait ou CM/CBPEC pour les Caprins) ou Signe Officiel de Qualité.
- Je certifie sur l'honneur que les indications portées sur ce dossier et les pièces jointes à la présente demande sont réelles et sincères.

Fait à ....., le .....

Signature(s) de l'éleveur, du gérant ou de tous les associés selon le statut juridique de l'exploitation  
(précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »)

**Cette subvention vous est accordée par votre Conseil Départemental.**

## PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE DE SUBVENTION

- Formulaire de demande de subvention, rempli, daté et signé en original
- Copie de la fiche de prescription de l'installation établie par l'installateur agréé  
*Important : La fiche de prescription doit être signée par l'installateur agréé et par l'éleveur, et son exemplaire original remis à l'éleveur*
- Copie du devis détaillé, non signé établi par l'installateur agréé
- Relevé d'identité bancaire - *important* : La dénomination doit être identique à celle du demandeur (nom-prénom ou raison sociale pour Gaec, Earl ou Société)
- Justificatif statut « Jeune Agriculteur » (JA) :
  - JA déjà installé : copie du certificat de conformité jeune agriculteur attestant de la date d'installation effective du JA porteur de projet,
  - JA en cours d'installation : copie de la notification d'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

## PIECES A FOURNIR POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

- Devis de l'installation signé et daté après l'accusé de réception de votre dossier au Département d'Ille-et-Vilaine
- Jeunes Agriculteurs uniquement : copie du Certificat de Conformité d'installation Jeune Agriculteur, si non fourni précédemment.
- Factures acquittées par l'installateur agréé. *Important* : Toutes les factures (copies ou originales) doivent porter les mentions suivantes : « facture réglée le... » avec cachet et signature de l'installateur agréé en original.

**L'ensemble des pièces et justificatifs à fournir, pour la demande de subvention, puis pour le versement de la subvention, doit être adressé exclusivement au Département d'Ille-et-Vilaine.** Après validation de votre demande en Commission Permanente, le Département d'Ille-et-Vilaine vous notifiera votre accord de subvention et, sous réserve de la conformité des justificatifs que vous aurez à produire ensuite, procédera à son versement par virement bancaire.

### **IMPORTANT :**

- **Agri Invest : Si l'installation du pré-refroidisseur se fait dans le cadre d'un dossier Agri Invest pour l'extension, la rénovation ou l'installation d'équipements de traite, vous n'êtes pas éligibles aux aides du Conseil Départemental.**
- A compter de la date d'accord de subvention, vous disposez d'un **déla** maximum de **24 mois** pour faire réaliser l'installation par l'installateur agréé.
- Les dates des factures établies par l'installateur agréé doivent être obligatoirement postérieures à la date d'accusé de réception envoyé par le Département d'Ille-et-Vilaine.
- A compter de la date de réalisation des travaux, vous disposez d'un **déla** maximum de **12 mois** pour transmettre au Département d'Ille-et-Vilaine les justificatifs nécessaires au versement de la subvention.

### **VOS CONTACTS :**

#### **Envoi de vos demandes de subvention et de versement :**

Département d'Ille-et-Vilaine  
Pôle dynamiques territoriales  
Direction Transformation Ecologique  
Service Agriculture, Alimentation, Energie  
1, avenue de la Préfecture  
35042 Rennes cedex  
02.99.02.47.79

Contact : Mael CANO [mael.cano@ille-et-vilaine.fr](mailto:mael.cano@ille-et-vilaine.fr)

#### **Notification et versement de votre subvention :**

Voir courrier de notification d'accord de subvention qui vous sera adressé ultérieurement.